



ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORET DE SENONCHES

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2026

La présidence de la séance de cette 26^{ème} assemblée générale est assurée par Blanche Cabarat. Elle remercie de leurs présences Mme Jannine Dutton et M. Xavier NICOLAS membres du conseil municipal de Senonches, de M. Rémi Hérault, responsable territorial de l'Office National des Forêts, de Mme Chantal Thireau, correspondante de l'Écho Républicain, de M. Gabriel GANGNANT correspondant de la Gazette Beauce Perche et Thymerais.

Elle présente M. Sébastien Hermeline, technicien forestier qui animera la conférence sur l'équilibre forêt-gibier.

Rapport moral

Jacky Vigneron lit le mot du Président.

Il évoque les moments importants de cette année qui ont ponctué l'activité de notre association et notamment le comité de massif et le groupe de travail mis en place pour la constitution d'un dossier de candidature au label "Forêt d'Exception".

Concernant ce dernier dossier il met l'accent sur le projet de mise en valeur d'une tourbière à la queue de l'étang de Tardais qui recèle des plantes rares comme l'osmonde royale et la linaigrette. La présence d'une source qui a été cartographiée pourrait être retrouvée.

Il informe les adhérents que pour l'année à venir, notre association a le projet de financer la réfection des poteaux signalant les arbres remarquables de la forêt, certains étant très abîmés.

La présidente de séance donne la parole à Sylvie Gréteau, la secrétaire de l'association.

Rapport d'activités 2025

Le rapport des activités de l'association est lu en séance. Il sera joint au présent compte rendu.

Ce rapport fait le bilan des quatre traditionnelles sorties mais également des différents secteurs où notre association est intervenue.

Un focus est porté des éléments qui ont été communiqués lors du dernier comité de massif concernant les surfaces parcourues et les volumes prélevés, mais également les nouvelles plantations réalisées sur le massif.

Albert Hude relève la baisse significative des prélèvements en forêt. Il rappelle qu'il y a quelques années 23 500m³ et jusqu'à 40 000m³ étaient prélevés.

Jacky Vigneron relève désormais une meilleure gestion de la forêt et a confiance dans l'avenir.

L'association se réjouit des nouvelles plantations choisies pour s'adapter aux évolutions climatiques.

La forêt d'aujourd'hui ne ressemblera pas à la forêt de demain.

Il y a eu aussi des plantations de cormiers, arbres très résistants.

Jacky Vigneron fait état de la présence d'une belle cépée de chênes rouges d'Amérique. Elle se trouve en lisière de la parcelle 198 à 150m du rond de la fontaine aux liard en se dirigeant vers le rond de Berry. Il indique également la belle parcelle 203 avec des arbres qui ont atteint les 180 ans, mais également la parcelle 202.

M. Hérault confirme qu'il y a bien eu des plantations de poiriers en accompagnement d'autres plantations.

Jean-Pierre Fournier évoque le colloque de la Fédération Nationale des Sociétés Amis des Forêts qui s'est déroulée à Bercé.

Il a été organisé par l'association des 11 communes du secteur. La forêt de Bercé est labellisée forêt d'exception depuis 2017. Des ingénieurs de l'ONF, ont expliqué les travaux qu'ils ont réalisés pour tenir compte des évolutions climatiques et prendre en compte la biodiversité.

Une visite au musée Carnuta a été réalisé dans le cadre de ce colloque. Ce musée avait servi de modèle lors de la création du musée de Senonches.

La présidente de séance met aux votes ce rapport d'activités.

✚ Le rapport d'activités est voté à l'unanimité

La parole est ensuite donnée à Jean-Louis Jonas, notre trésorier.

Rapport financier 2025

Pour des raisons personnelles, Denise Massé a souhaité se retirer du conseil d'administration de l'association et de son poste de trésorière.

Jacky Vigneron la remercie vivement pour tout le travail qu'elle a accompli pour l'association pendant de nombreuses années.

Jean-Louis Jonas a repris ce poste de trésorier.

Il expose qu'en 2025, l'association a comptabilisé 96 adhérents. Ce chiffre est stable. L'association a collecté 1 067€ d'adhésions et 25€ de dons.

En 2025, l'association n'a pas demandé de subvention.

Pour cette année notre association enregistre un résultat positif de 49,95€.

La présidente de séance met aux votes ce rapport.

✚ Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Sorties 2026

Jean-Pierre Fournier présente le calendrier 2026 des sorties. Ce calendrier a par ailleurs été adressé à tous les adhérents.

Les 4 sorties traditionnelles sont organisées.

La sortie oiseaux de cette année est plus tardive dans le calendrier et aura lieu le soir. L'objectif de cette sortie est l'observation et l'écoute des oiseaux nocturnes.

Il faut relever que cette année encore lors de nos sorties les brames ne se sont pas fait entendre et que les cèpes étaient peu nombreux.

Christian Galland, notre expert mycologue rappelle qu'il y a une modification importante des sols. Le mycélium est présent mais reste dans le sol. La disparition des renards en forêts, qui mangent les limaces peut être aussi un des facteurs de la diminution des récoltes.

Présentation du conseil d'administration

Notre conseil d'administration a été renouvelé et élu en 2025. Cette année n'est donc pas une année d'élection.

Sont membres de ce conseil :

Blanche Cabarat, Jean-Jacques Chamfrault, Mylène Durantel, Jean-Pierre Fournier, Sylvie Gréteau (secrétaire), Albert Hude, Jean-Louis Jonas (Trésorier), Sylvie Kerarvran, Pierre Massé (vice-président), Elisabeth Monfermé, Françoise Jonas et Jacky Vigneron (président).

Une question est posée au responsable de l'ONF, concernant la pose de bâches en forêt de Senonches lors des chasses à courre.

M. Hérault répond qu'il n'y a pas de demande formulée pour la forêt de Senonches. Par ailleurs, il considère qu'il n'y a pas de nécessité pour la mise en place de ce type de pratique sur notre massif.

Conférence

L'assemblée générale se poursuit avec la conférence sur l'équilibre forêt-gibier de M. Sébastien Hermeline, technicien forestier.

Il n'y a jamais eu autant de gros gibier en milieu forestier. Il est important d'en connaître l'impact sur les plantations.

M. Hermeline a informé l'assemblée des habitudes des différents animaux, chevreuils, cerfs et sangliers. Il a présenté les techniques qui peuvent être mises en place pour limiter les dégâts sur les plantations.

Il a insisté sur la nécessité de quantifier objectivement les dégâts. Chasseurs et forestiers doivent pouvoir travailler ensemble pour établir des plans de chasse cohérents.

Il est indispensable également de réaliser un bilan sur l'état de santé des animaux. Si les animaux sont trop nombreux, cela conduit à la malnutrition de l'ensemble des animaux qui ne trouvent pas la nourriture nécessaire à leur équilibre.

M. Hérault a indiqué que pour l'instant seul un inventaire des dégâts était mis en place sur la forêt de Senonches.

Les différentes techniques de chasse ont été évoquées : chasse individuelle, chasse collective en battue, chasse collective traque à l'affût.

M. Hérault a rappelé que la chasse individuelle était déjà pratiquée sur le massif de Senonches. Cette chasse à l'approche des grands cervidés est pratiquée tous les jours sauf le dimanche. Elle ne fait pas l'objet d'information du public.

Pierre Massé s'est étonné que la population ne soit pas informée de cette pratique qui peut être dangereuse pour les promeneurs.